

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Ligue des droits de l'Homme



Paris, le 7 décembre 2022



Deux sculptures d'Ousmane Sow vandalisées à Besançon



A Besançon, une statue en bronze de Victor Hugo, œuvre du sculpteur Ousmane Sow, aujourd'hui décédé, était en place depuis vingt ans. La patine d'origine avait totalement disparu et la mairie a confié sa restauration à un collaborateur de l'artiste au sein de la Fonderie Coubertin. Dans la nuit du 21 au 22 novembre 2022, la statue a été « blanchie » au niveau du visage et un panneau indiquant « *White power* » posé contre elle. Quelques jours plus tard, dans la même ville, une autre sculpture d'Ousmane Sow, « L'homme et l'enfant », a été repeinte en blanc au niveau du visage et des mains.

Deux étudiants en histoire âgés de 20 et 22 ans, anciens du Rassemblement national et se revendiquant du mouvement d'extrême droite « la cocarde étudiante », seront jugés le 26 décembre prochain pour la dégradation du « Victor Hugo ». Cette arrestation arrive au terme d'une polémique aux relents nauséabonds orchestrée par plusieurs politiciens et médias locaux, et aussitôt relayée sans plus de précautions par de grands titres nationaux : le « Victor Hugo » aurait été intentionnellement « noirci » sur instruction de la mairie EELV.



Aucun des médias impliqués dans cette polémique n'avait pris la peine de s'informer sur une restauration faite sur place et qui nécessite toujours plusieurs étapes car les processus chimiques pour retrouver les teintes d'origines et les harmoniser entre elles sont complexes. La restauration s'est faite en plein air, sans que la statue soit déplacée ni cachée et la première étape du travail a abouti à un contraste trop fort des couleurs : un marron trop sombre, un blanc trop éclatant, un bleu trop dense. La polémique a éclaté, avant l'achèvement du travail et elle a été aussitôt suivie par les actes de vandalisme.

Aujourd'hui, la restauration est achevée et les couleurs d'origine ont été retrouvées, dans le respect strict des consignes de l'artiste.

L'Observatoire de la liberté de création condamne fermement ces agissements explicitement racistes. Ils ne sont pas seulement passibles d'une condamnation pénale, mais également contraires à toutes les valeurs de tolérance et d'humanité défendues par Victor Hugo lui-même. Et derrière le vandalisme et les insinuations sournoises, c'est un autre artiste et symbole de la République française qu'on attaque : le Sénégalais Ousmane Sow, premier artiste noir à entrer à l'Académie des Beaux-Arts.

Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création :

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (Acid) ; Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) ; Fédération nationale des arts de la rue ; LDH (Ligue des droits de l'Homme) ; Ligue de l'enseignement ; Les Forces musicales ; Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) ; Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac).

Contact : Service communication de la LDH : communication@ldh-france.org / 01 56 55 51 15



OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
communication@ldh-france.org